

GILLES III, dit le jeune.

Le 20 mars 1490, il fut nommé receveur général à Luxembourg, charge à laquelle il renonça en 1498 en faveur de son frère Valérien.

Président de la Chambre des comptes de Bruxelles, il était seigneur de Guirsch (14 février 1520), Horst, Rhode-Saint-Pierre, Corterycke, Rumellingen et Flatten, Vicomte de Grimberghe. C'est lui qu'Erasmus mentionne comme «*catholici Regis a rationibus*».

A la date du 14. 5. 1523, alors qu'il se déclarait seigneur de Girsch, zo der Nuwerhorst, zur Tomen, Giltz de Busleiden reconnaît avoir reçu en fief d'Engelbrecht, comte de Salm etc., de Jean de Marville, seigneur de Septfontaines etc. et de Diederich Griffenklae, — tous trois seigneurs de Hollenfeltz —, le village de Rumelingen et celui de Flatten avec dépendances. (23)

Nous avons vu qu'en 1487 Jacqueline de Busleiden, (veuve Haltfast), soeur de Gilles III et son époux Henri Hoecklin avaient acquis une maison à Thionville. En 1531 il y eut à ce sujet contestation entre deux neveux et héritiers de Henri Hoecklin et Gilles de Busleiden, celui-ci prétendant que l'immeuble lui appartenait à cause d'Elisabeth Haltfast. En fin de compte la maison lui fut cédée moyennant remboursement de la somme payée initialement, soit 125 fl. (24)

Le 24. 5. 1532 Gilles de Busleiden se fait céder par les religieuses de Ste Agnès à Trèves, moyennant 200 fl. du Rhin, «*toutes les prétentions qu'elles pouvaient avoir, sur des biens sis au pays de Luxembourg, du chef de leur co-religieuse Elisabeth Haltfast, à qui elles étaient échues de la part de feu sa soeur Elisabeth Haltfast, dame d'Eil.*» (25)

Gilles III décéda en 1539.

Il avait pour épouse Adrienne de Gondeval dont le nom a été répéré dans différents actes.

Le 3. 4. 1545 elle donne à Henri François, receveur à Arlon, procuration pour l'administration de toutes ses affaires et de ses biens sis au duché de Luxembourg. C'est en fonction de cette procuration que François «*relaisse en arrentement perpétuel, moyennant une rente annuelle de 3 fl. d'or et demi, une place et schaisine nommée Fleckenhaus sise à Arlon* (1546).»

Le 18. 3. 1550 la veuve de Gilles de Busleiden charge Henri François de procéder au partage de la seigneurie d'Eil.

Après le décès d'Adrienne de Gondeval, survenu le 2. 5. 1544, le receveur François prie les enfants des époux Busleiden-Gondeval «*de lui faire grâce de la moitié de circa 400 florins qu'il leur doit à cause de son administration des biens de la seigneurie de Girsch.*» (26)

Des sept enfants de Gilles III nous retiendrons

Martin NICOLAS,

conseiller au Conseil de Brabant, vicomte de Grimberghe, seigneur de